

IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

NOM	_____	NUMÉRO D'ÉTUDIANT	_____
ADRESSE	_____	DATE DE NAISSANCE	_____ _____ _____ ANNÉE MOIS JOUR
CODE POSTAL	_____	GRADE POSTULÉ	_____
COURRIEL	@uOttawa.ca	DATE PRÉVUE D'OBTENTION DU GRADE	<input type="checkbox"/> AUTOMNE > _____ <input type="checkbox"/> PRINTEMPS > _____ ANNÉE
N° DE TÉL.	_____		

UNIVERSITÉ D'ACCUEIL

NOM	_____	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	_____
ADRESSE	_____		
UNITÉ SCOLAIRE	_____	NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR	_____

INSCRIPTION - COURS À SUIVRE  
(INSCRIVEZ LES COURS À LA **SECTION A**)

COURS À SUPPRIMER  
(INSCRIVEZ LES COURS À LA **SECTION B**)

SECTION A (COURS À SUIVRE)

COTE DU COURS (UNIVERSITÉ D'ACCUEIL)	CR.	TITRE DU COURS (UNIVERSITÉ D'ACCUEIL)	TRIMESTRE (✓)				COTE DU COURS ÉQUIVALENT À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA	CR.	FACULTÉ (INITIALES)
			ANNÉE MAI- AOÛT *	SEPT.- DÉC.	JANV.- AVR.	SEPT.- AVR.			
TOTAL DES CRÉDITS									

SECTION B (COURS À SUPPRIMER)

COTE DU COURS (UNIVERSITÉ D'ACCUEIL)	CR.	TITRE DU COURS (UNIVERSITÉ D'ACCUEIL)	TRIMESTRE (✓)				COTE DU COURS ÉQUIVALENT À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA	CR.	FACULTÉ (INITIALES)
			ANNÉE MAI- AOÛT *	SEPT.- DÉC.	JANV.- AVR.	SEPT.- AVR.			

J'AI LU ET COMPRIS LES DIRECTIVES AU VERSO DE CE FORMULAIRE ET COMPRENDS QUE JE DOIS PAYER DES FRAIS ADMINISTRATIFS (NON REMBOURSABLES) À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA ET DES FRAIS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ D'ACCUEIL. JE RECONNAIS QUE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA PEUT REFUSER MA DEMANDE SI JE SUIS REDEVABLE ENVERS L'UNIVERSITÉ POUR TOUTE DETTE ANTÉRIEURE.

\* LE TRIMESTRE MAI-AOÛT NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUN AUTRE TRIMESTRE SUR UN MÊME FORMULAIRE. UTILISEZ UN FORMULAIRE SÉPARÉ POUR CE TRIMESTRE.

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
ANNÉE MOIS JOUR

\_\_\_\_\_

**SIGNATURE (ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE)**

À L'USAGE DE LA FACULTÉ (UNIVERSITÉ D'OTTAWA)

VÉRIFICATION DU DOSSIER FINANCIER

AUTORISATION (UNIVERSITÉ D'OTTAWA)

LA PERSONNE (ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE) CI-MENTIONNÉE A UN RENDEMENT SATISFAISANT ET EST AUTORISÉE À PRENDRE LE OU LES COURS INDICQUÉS CI-DESSUS POUR TRANSFERT DE CRÉDITS À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.

DÉPARTEMENT > \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
ANNÉE MOIS JOUR

**SIGNATURE (DÉPARTEMENT)**

FACULTÉ > \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
ANNÉE MOIS JOUR

**SIGNATURE (FACULTÉ)**

# AVIS AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

## RÈGLEMENTS :

1. Pour suivre un ou des cours dans une université avec laquelle l'Université d'Ottawa n'a pas d'entente formelle, l'étudiant doit obtenir au préalable une lettre de permission de sa faculté.
2. Pour que ces cours soient reconnus, l'étudiant doit obtenir une note minimale de 60%. Tous les cours en sciences infirmières (NSG) et en nutrition (NUT) requièrent une note de 65 %. Aux études supérieures, la note minimale de passage est 65 % ou plus, selon le programme. Si l'étudiant n'obtient pas la note minimale requise, la mention NC apparaîtra à son relevé de notes de l'Université d'Ottawa.
3. Pour obtenir une lettre de permission, l'étudiant doit, au moment de présenter sa demande, satisfaire aux exigences de rendement scolaire déterminées par sa faculté. Seuls les cours servant à répondre aux exigences du grade seront approuvés. Les dates limites pour demander une lettre de permission sont le 15 avril pour le trimestre du printemps-été, le 15 août pour le trimestre d'automne et le 15 décembre pour le trimestre d'hiver.
4. Le relevé de notes officiel des cours suivis dans une autre université avec lettre de permission doit être reçu à la faculté avant le 15 mai dans le cas des étudiants inscrits à la collation des grades du printemps et avant le 15 septembre dans le cas des étudiants inscrits à la collation des grades d'automne.
5. L'étudiant a la responsabilité de faire parvenir un relevé de notes officiel à sa faculté/école à l'Université d'Ottawa dès la fin du trimestre, sans quoi la mention NC apparaîtra à son relevé de notes.
6. L'étudiant doit aviser sa faculté/école à l'Université d'Ottawa, par écrit et selon les délais prescrits, s'il abandonne le ou les cours ou s'il décide de ne pas s'y inscrire, sinon la mention NC apparaîtra à son relevé de notes.
7. À l'exception des cours suivis à l'Université Carleton, à l'Université Saint-Paul et au Collège universitaire dominicain selon les ententes officielles, les résultats des cours suivis à l'extérieur de l'Université d'Ottawa ne comptent pas dans le calcul des moyennes pondérées. La mention CR/NC apparaît au relevé de notes.
8. Un cours suivi sans lettre de permission à l'extérieur de l'Université d'Ottawa ne sera pas reconnu, sauf dans des circonstances exceptionnelles.
9. Les cours suivis dans une autre université avec une lettre de permission ne peuvent compter dans les exigences de résidence à l'Université d'Ottawa.

## MARCHE À SUIVRE :

1. **REPLIR ET SIGNER** le formulaire Lettre de permission de l'Université d'Ottawa, et fournir un plan de cours ou une description des cours auxquels vous désirez vous inscrire à l'université d'accueil.
2. **FAIRE APPROUVER** le formulaire Lettre de permission en le soumettant à la faculté (et au département si nécessaire) de l'Université d'Ottawa, avant la date limite d'inscription.

Dès que la faculté approuve le ou les cours indiqués sur le formulaire Lettre de permission, vous avez l'autorisation de les suivre pour transfert de crédits au programme auquel vous êtes inscrit présentement à l'Université d'Ottawa. Votre intention de suivre ce ou ces cours est indiquée dans votre dossier. La faculté se chargera de retourner les copies par la poste ou par courriel à vous et au Service du registraire.

## ASSUREZ-VOUS DE :

- Vérifier régulièrement votre compte courriel uOttawa.ca, car votre Lettre de permission approuvée pourrait être envoyée par courriel.
- Payer les frais administratifs non remboursables dès que votre formulaire Lettre de permission est approuvé par la faculté.
  - o Les frais seront portés à votre compte étudiant à l'Université d'Ottawa;
  - o Vous pouvez vérifier votre état de compte, à partir d'uoZone, dans le menu **Finances et emplois**.
- Présenter le formulaire Lettre de permission à l'université d'accueil accompagné du formulaire d'inscription de cet établissement (les frais de scolarité doivent être payés à l'université d'accueil).

**Avis de collecte de renseignements personnels :** Vos renseignements personnels sont recueillis en vertu de la *Loi de l'Université d'Ottawa*, 1965, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de l'Ontario et le Règlement 90 de l'Université d'Ottawa. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire seront utilisés par l'Université aux fins liées à l'administration des programmes et des activités de l'Université ainsi qu'à la prestation d'autres services et à l'exercice d'autres fonctions, dont les suivants : recrutement, admission, inscription, programmes d'études, évaluations, demandes de documents officiels, aide financière et bourses, assistance aux associations étudiantes et remise des diplômes. Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec InfoService au 613-562-5630 ou à [infoservice@uOttawa.ca](mailto:infoservice@uOttawa.ca).